

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3879-2014

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après la «Demanderesse» ou «Gaz Métro»),

AFFIDAVIT DE PATRICK CABANA

Je soussigné, PATRICK CABANA, faisant affaires au 1717, rue du Havre, H2K 2X3, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Vice-président, Approvisionnements et Réglementation chez Société en commandite Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2014», portant le numéro R-3879-2014;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

(s) Patrick Cabana

PATRICK CABANA

DÉCLARÉ solennellement devant moi,
À MONTRÉAL, ce 14^e jour de mars 2014

(s) Véronique Ducharme 203453

Commissaire à l'assermentation pour tous les
districts judiciaires du Québec